

## TÉMOIGNAGES

SALLE 278, CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI 2 juin 1938.

Le Comité spécial institué pour s'enquérir de l'application de la Loi du service civil se réunit à quatre heures de l'après-midi sous la présidence de M. J.-F. Pouliot.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Stitt, veuillez vous avancer, s'il vous plaît.

M. J. H. STITT, commissaire, est rappelé.

M. MACNEIL: Monsieur le président, je désire signaler une question de détail au Comité. Quelques-uns des membres du Comité ont fait venir des dossiers du service civil et ils en ont maintenant fini. On m'a laissé entendre que le fait de garder ces dossiers au bureau du secrétaire est cause d'inconvénients, non seulement pour la Commission, mais aussi pour les membres eux-mêmes.

Si on me le permet, je voudrais proposer que lorsqu'un membre du Comité dit avoir fini d'un dossier, le secrétaire ait l'autorisation de le remettre à la Commission.

Le PRÉSIDENT: Le secrétaire.

M. DEACHMAN: Permettez-moi, monsieur le président, de signaler au Comité une question dont je crois devoir parler.

Il y a quelques jours j'avais parlé au Comité d'une annonce concernant une position au ministère des Affaires indiennes. M. Ford Pratt m'a téléphoné après cela pour me dire que cette annonce n'était pas destinée à éloigner ou attirer qui que ce soit; mais qu'elle avait été publiée dans le but d'obtenir les services du candidat le plus compétent possible pour la position. Il m'a dit aussi que si on voulait d'autres renseignements à ce sujet, le ministère, ou plutôt son délégué, ou le sous-ministre, se ferait un plaisir de venir se soumettre à un interrogatoire.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie. Messieurs, que décidez-vous sur la motion de M. MacNeil? L'adoptez-vous?

Quelques hon. DÉPUTÉS: Oui.

Le PRÉSIDENT: Alors, monsieur Doyle, puisque les membres du Comité le désirent, vous voudrez bien renvoyer les dossiers à la Commission.

Messieurs, je ne veux pas insister là-dessus, mais notre distingué collègue, M. Rowe, a parlé de ce qui s'est passé ici et nous considérons ses critiques comme un compliment. M. Hepburn pourra mettre cela dans son album de découpures.

*Le président:*

D. J'ai deux ou trois questions seulement à vous poser, monsieur Stitt, après quoi vous pourrez terminer votre déposition. Avez-vous connaissance que M. Daley, de la Commission du service civil, soit allé à Winnipeg, il y a quelque temps, pour régler sur place quelques cas litigieux?—R. Je crois que M. Daley est allé à Winnipeg en qualité de représentant de la Commission au sujet d'un important examen tenu récemment pour les commis des postes et les facteurs.

D. Il est resté quelque chose, et il se trouva que M. Jackson se rendit là-bas en un temps où se tenait le gala dramatique? Il en est resté un petit souvenir?—R. Je ne sais. Je crois, monsieur le président, que M. Jackson est allé